



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

COMMUNIQUÉ

AUGMENTATION DES TARIFS PERISCOLAIRES

Chaque jour, la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre met tout en œuvre pour que vos enfants bénéficient d'un accueil périscolaire de qualité à un coût accessible à tous.

Notre collectivité, impactée par la hausse significative des charges due à l'inflation, a été contrainte à revoir ses tarifs périscolaires à la hausse sur 3 années afin que le coût supplémentaire soit progressif et soutenable pour les familles.

Pour la 3ème année, les nouveaux tarifs périscolaires repris dans le tableau ci-dessous entreront en vigueur à compter du 22 avril 2025.

Grille tarifaire périscolaire à partir du 22 Avril 2025 : créneau du matin ou du soir quelle que soit la durée

	Tarif** accueil périscolaire	
	Matin	Soir
QF $\leq$ 781€*	1,60 €	1.60 €
QF >781€*	2.30 €	2,30 €

*QF : Quotient familial médian du territoire / référence CAF

** tarif pour un enfant